CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3ème RÉUNION DE 2011

Séance du 21 avril 2011

CG 11/3ème/BP-III-13

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

—

Je souhaite, dans un premier temps, vous dresser le bilan des actions menées en 2010, et de l'évolution de son public avant de vous présenter les projets pour 2011.

Depuis 10 ans, nous avons fait de l'accessibilité des chercheurs aux inventaires et aux documents eux-mêmes notre priorité, à la fois dans les locaux des Archives et sur Internet.

Non content d'élargir son public dans le temps et dans l'espace, le service des Archives mène au quotidien une action de collecte, de tri et d'élimination des archives publiques pour ne conserver que les documents historiquement pertinents. Une fois entrés, les documents doivent être classés et conditionnés, voire restaurés. Le personnel des Archives assure en outre une fonction de conseil auprès des détenteurs d'archives sur les conditions de conservation et délivre les visas d'élimination réglementaires.

CONSULTATION DES ARCHIVES

- SUR INTERNET

L'événement phare de l'année 2010 a été la mise en ligne sur Internet en juin de 1,4 million de pages représentant la **collection départementale** des registres paroissiaux et de l'état civil jusqu'en 1903. Les premières semaines ont connu une ruée des amateurs. Au bout de six mois de fonctionnement, **plus de 24 millions de pages** avaient été consultées. Chaque jour, **520** visiteurs en moyenne se connectent.

Cependant, la **collection communale** des registres paroissiaux contient des registres plus anciens ou plus complets, et les internautes souhaitent bien entendu avoir accès à l'ensemble des sources disponibles. Le site **Archives en ligne** a d'ores et déjà suscité une grande satisfaction par sa commodité d'utilisation.

- EN SALLE DE LECTURE

La mise en ligne de l'état civil numérisé a eu pour conséquence une réduction du nombre de lecteurs en salle, -soit **11 000 consultations** en 2010 pour 13 700 en 2009- mais elle a surtout entraîné une évolution des demandes. Les généalogistes représentent encore 70 % des visiteurs, mais ils consultent désormais des archives notariales (50 % des dossiers) et des archives foncières (enregistrement et hypothèques). Le public vient désormais approfondir les recherches commencées sur Internet. Il peut aussi continuer à consulter **sur écrans** l'état civil jusqu'en 1932 et les recensements militaires (625 000 pages), les plans du cadastre napoléonien, les recensements de population.

INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU REPERTOIRE DES NOTAIRES

Un nombre important de visiteurs viennent aux Archives pour chercher des données historiques ou documentaires sur le département afin d'orienter de futures recherches. Ce service joue donc le rôle d'un **centre de ressources documentaires sur le patrimoine et l'histoire**. C'est pourquoi, afin de faciliter et d'élargir l'accès aux sources imprimées, **l'informatisation du catalogue de la bibliothèque** est en cours de réalisation. La bibliothèque est riche de son fonds local avec des ouvrages anciens et des brochures rares. Les notices viendront alimenter une **base de données commune avec les séries d'archives** et interrogeable par mots-clés.

Il n'existait pas non plus de **répertoire général des minutes notariales**. Ce sera chose faite dans quelques mois, et certainement un outil apprécié et apte à simplifier les recherches dans une série comportant plus de 24 000 registres ou liasses et occupant **17 000 mètres linéaires**.

LES PUBLICATIONS PAPIER

A chaque rentrée scolaire, un fascicule est diffusé auprès de l'ensemble des établissements scolaires pour présenter l'**offre du service éducatif**. Une **nouvelle version actualisée** a été réalisée à l'automne 2010.

De même, des **petits guides** présentant les **recherches les plus fréquentes** sont mis gratuitement à la disposition du public en salle de lecture. En 2010, ceux sur l'**état civil** et les **notaires**, épuisés, ont été réimprimés, et un **nouveau fascicule sur les cadastres** est sorti.

LES ANIMATIONS CULTURELLES ET LE SERVICE EDUCATIF

Le Service Éducatif a accueilli **1 305 scolaires** en 2010 durant **37 séances**, soit 8 ateliers de calligraphie réalisés dans les écoles et 29 séances aux Archives : 9 séances de moulages de sceaux, 20 visites complétées par des séances de travail sur documents, ainsi que des animations à l'extérieur : lecture d'archives de la 2ème guerre mondiale, journée de moulage de sceaux à Caylus. Cette sensibilisation aux archives à concerné **1 071** enfants du **primaire** et **234** élèves des **collèges** et **lycées**, le déséquilibre entre le primaire et le secondaire étant lié à l'absence temporaire du professeur chargé du service éducatif.

Les Archives ont aussi assuré la circulation dans les établissements scolaires des expositions itinérantes sur la **Retirada**, la **laïcité,** la **calligraphie.**

LES PROJETS POUR 2011

- SUR INTERNET

Pour parachever la numérisation des registres paroissiaux et compléter la base de données d'état civil mise en ligne, largement plébiscitée par les usagers, il fallait quantifier ce que représentait la **numérisation des registres déjà microfilmés** (400 000 pages) combinée avec la **numérisation sur originaux** des registres conservés dans les mairies (200 000 pages). Numériser les microfilms quand ils existent permettra une économie substantielle. Néanmoins, les registres dont les microfilms sont peu lisibles seront quand même scannés. Cette opération a été estimée à un coût global de **60 000 euros**. Le Ministère de la Culture, sollicité, a retenu ce projet et nous pouvons escompter une **subvention à hauteur de 20 000 euros**.

Pour mener à bien ce projet, et en raison de la complexité des opérations de préparation des registres, les originaux doivent être empruntés aux communes et leur seront rendus dès l'achèvement de la numérisation, après contrôle, par les agents des Archives, de la qualité et de l'intégrité des numérisations. Une fois mis sur Internet, les **registres** n'auront plus besoin d'être manipulés et seront **préservés de la dégradation**. La numérisation sera réalisée dans l'année par un prestataire après passation d'un marché et dans les locaux des Archives.

Les catalogues de la bibliothèque et le répertoire général des notaires seront également consultables sur Internet.

➢ EXPOSITION AUX AUGUSTINS

Ayant la possibilité d'emprunter une exposition régionale sur les archives d'architecture du XX^{e} siècle, les Archives souhaitent l'enrichir et la recentrer sur le Tarn-et-Garonne en la présentant à l'Espace des Augustins du 9 mai au 2 juillet. Intitulée **Des années 30 aux Trente Glorieuses : architectures en Tarn-et-Garonne**, elle ambitionne de sensibiliser un large public à la production architecturale créative et foisonnante de ces deux périodes du siècle dernier. Elle sera complétée par des conférences, des projections de films, deux promenades en car avec conférencier dans la vallée du Tarn. L'ensemble de ces actions figure dans le programme de l'Espace des Augustins.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

– Prend acte du bilan des actions menées par les Archives départementales durant l'année 2010 ;

– Ratifie l'inscription d'un crédit de 60 000 euros à l'article 611 sous fonction 315 pour la numérisation de la collection communale des registres paroissiaux ;

– Autorise Monsieur le Président, à solliciter la subvention de l'État pour cette opération de numérisation.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,